

du lac inférieur sur lequel il est situé, le lac de Bernang; le sol où est bâti ce village forme une langue de terre. Voici les lieux principaux que je trouve sur le lac inférieur de Constance, du côté de la Suisse, dans la Turgovie; le château & le joli bourg de Gottlieben, à une petite lieue au-dessous de Constance, sur la gauche du Rhin, à l'endroit où ce fleuve entre dans le lac inférieur. L'Evêque de Constance est seigneur de Gottlieben. Je vois ensuite le village de Triboltingen ou Tribeltingen, le bourg d'Ermatingen qui est vis-à-vis de l'île de Reichenau, les villages de Mannenbach & Berlingen ou Bernang dont j'ai déjà parlé, & la petite ville de Steckboren; ils appartiennent tous au Prince-Evêque de Constance depuis que la riche & célèbre Abbaye de Reichenau a été réunie à sa mansé Episcopale.

On trouve ensuite l'Abbaye de Bernardines de Feldbach, vis-à-vis du château de Gayenhofen qui appartient aussi à l'Evêque de Constance. Cette Abbaye est située sur un cap ou promontoire. Plus loin on voit le village de Mammern (*) qui dépend de l'Abbé de Rheinau, & les deux villages du haut & bas Eschenz qui ont pour seigneur le Prince-Abbé d'Einsidlen ou de Notre-Dame des Hermites; le Rhin sort du lac inférieur près Steigen ou Stein, ainsi que je l'ai déjà observé.

La Jurisdiction sur le lac de Constance appartient en partie à la Maison d'Autriche, en partie aux Cantons souverains de la Turgovie, & à l'Abbé de Saint-Gall. Les limites sont déterminées par un accord mutuel dressé en 1554, & depuis par un traité conclu en 1688 avec l'Empereur Léopold. La moitié du lac fixe les limites entre le territoire de la Suisse & en particulier celui de la Turgovie, & les Etats de la Souabe & en particulier les bornes du Temporel de l'Evêché de Constance. Nous avons touché un mot du commerce qui se fait sur le lac de Constance, & qui pourroit être beaucoup plus étendu, si certaines considérations n'y mettoient obstacle. Ce lac est très-poissonneux toute l'année; on observe cependant que la quantité & les différentes espèces de poisson que l'on pêche dans le lac inférieur, sont beaucoup

plus considérables que celles qu'on prend dans le lac supérieur; peut-être que la profondeur plus grande de cette dernière partie en est la cause déterminante. On y pêche une sorte de poisson que l'on nomme *Gangfische*, c'est une espèce d'*Albulen* (15); on les prend en très-grande quantité, dans le mois de Décembre, dans la partie supérieure du lac entre Constance & Romishorn, comme aussi près de Lindau, & également dans le lac inférieur près de Gottlieben & Ermatingen. Les *Gangfische* du lac supérieur sont de couleur bleuâtre, ceux du bas lac sont au contraire blancs: on donne la préférence aux premiers pour la délicatesse, on les marine & on les envoie en quantité à Vienne, même jusqu'en Hongrie. La navigation sur ce lac contribue singulièrement au progrès du commerce; il porte des navires de deux mille quatre cent à trois mille cent pesans; c'est à Bregenz, Lindau & Buchhorn qu'on voit les plus gros de ces navires, on les nomme en Allemand *Ledenen*; outre trois cent tonneaux de sel que chacun de ces bâtimens porte, ils sont encore chargés chacun de quelques cent livres pesant de marchandises. En été, on transporte ces *Ledenen* jusqu'à Schaffhausen; mais pour leur retour jusqu'à Steigen, au-delà de la ville de Stein, il faut ramener par le lac les bateaux vides, soit avec des chevaux, soit avec le secours de beaucoup de bateliers: le lac inférieur se gèle presque tous les hivers, & si fortement qu'on peut transporter en traîneaux des charges entières, d'un côté du lac jusqu'à l'autre; mais en revanche le lac supérieur ne se gèle que rarement, sa largeur considérable facilitant le plein accès aux vents qui empêchent la gelée.

Ammien Marcellin & quelques Modernes avoient cru que le Rhin ne mêloit pas ses eaux avec celles du lac. On a débité la même fable sur le Rhône, lorsqu'il se jette dans le lac de Geneve. Mais, comme l'a très-bien observé le docteur Vadianus dans ses observations sur Méla (16), il est très-faux que le lac de Constance soit d'une eau limoneuse dont l'amas retarde le cours du Rhin & trouble les eaux de ce fleuve. Il est de fait que le (17) lac paroît généralement pur & limpide.

L A C D E G E N È V E ,

En Latin Lacus Lemanus, *en Allemand* Genffer-see, & *en Italien* Lago di Geneva.

LE contour du lac (1) *Leman* ou de Genève offre le territoire de la ville de ce nom, la Savoie, le pays de Vaud dépendant de la République de Berne, une partie du Vallais & un district de la France; sa figure approche un peu de celle d'un croissant, dont les deux cornes seroient émouffées & dont l'une des mêmes cornes auroit une grande échancrure par dedans; on en a de bonnes (2) Cartes, mais toutes ne représentent pas sa véritable figure. Ce lac s'étend bien plus

contre le nord, & moins du côté de l'orient, que plusieurs de ces Cartes ne le marquent. Il est situé entre le vingt-quatre, dix & le vingt-cinq de *longitude*, à compter cette longueur depuis l'île de Fer, entre le quarante-six, douze & le quarante-six, treize de *latitude*. La longueur de ce lac depuis Genève jusqu'à Villeneuve, en passant par le pays de Vaud, est de quinze lieues de marine, dont il y en a vingt au degré, & ces quinze lieues font dix-huit lieues trois quarts

(*) PLANCHE 137.

(15) J'en parlerai à l'article des *Poissons* de la Suisse.

(16) Lib. III.

(17) *Sebastiani Munsteri Cosmog. Lib. III. Voyez aussi Crusius, annal. Suevic. Parte I. Lib. XI. Cap. II. Zeiler, itinerarium. Germania Gabrielis. Bucelini descriptio Topo-chrono-Stemmatographica Constantia, Francofurti 1667, in-4. fig. Jean-Frédéric Speth, description de la ville de Constance en Allemand, in-4. avec fig.*

(1) Dict. Géog. Hist. & Pol. de la Suisse. T. II. p. 22-24. Leu, Dict. Hist. de la Suisse, T. VIII, p. 417-419. Faesi, Desc. Topog. de la Suisse, T. I. p. 52-54.

(2) *Jacobi Goullart, Lacus Lemani descriptio, in Guilielmi Blaeuw Atlante. Remarques sur l'Histoire Naturelle des environs du lac de Genève par Jean Christophe Fatio, dans l'Histoire de Genève par Spon, T. II. p. 449, édit. de 1730, in-4. avec une carte du lac de Genève par Antoine Choppy qui a été depuis corrigée par M. Micheli du Cret, & publiée par Buache en 1740. Le lac de Genève est très-bien représenté sur la Carte de Loys de Chesaux. Kitchin a aussi donné une bonne Carte où les changemens qui ont été la suite du traité entre le Roi de Sardaigne & la République de Genève sont marqués. Le titre de cette Carte est dans Keate account of Geneva. Celle de Rizzi Zannoni, en 1766, est estimée. M. Mallet, de Genève, a donné une excellente Carte du territoire de sa patrie.*

communes de France ; mais cette distance , prise en ligne droite par-dessus le Chablais , n'excède pas douze lieues de marine. La plus grande largeur de ce lac , à le prendre de Rolle jusqu'au voisinage de Thonon , est de trois à quatre lieues , ou plutôt à cause du biais qui se trouve entre ces deux endroits , elle doit être seulement estimée environ à sept mille toises de France de six pieds de roi chacune , ce qui fait un peu plus de trois lieues communes de France ; mais ce lac se rétrécit beaucoup ensuite en venant vers Genève , car depuis Rolle jusqu'à Genève , il n'est guère large , en aucun endroit , de plus d'une lieue de marine.

La surface du lac *Léman* est d'environ vingt-six lieues communes carrées , dont chacune a deux mille deux cent quatre-vingt-deux toises & deux cinquièmes de cote.

La profondeur de ce lac est dans quelques endroits très-considérable , particulièrement du côté de la Savoie où on l'estime être de deux à trois cent toises (3) , tandis qu'au nord elle ne porte que sur quarante à cinquante toises. Cependant on n'a point fait encore d'expériences suffisantes pour la justifier , & le fait en vaudrait la peine.

Le lac *Léman* est en partie formé par le Rhône qui s'y jette à Bouveret ou Boveret à l'extrémité du Bas-Vallais ; j'ai déjà observé ailleurs à l'article du cours du Rhône , l'erreur (4) qui a subsisté pendant de longs siècles , presque jusqu'à notre temps , que ce fleuve traversoit le lac de Genève sans que leurs eaux se mêlassent ; on a débité la même fable sur l'embouchure du Rhin dans le lac supérieur de Constance. On peut , il est vrai , distinguer dans celui de Genève jusqu'à une demi-lieue de distance , l'eau grisâtre & trouble du Rhône d'avec celle du lac , mais plus loin on ne peut plus la reconnoître ni par le mouvement , ni par la couleur. Les eaux du lac se montrent alors très - calmes & d'une couleur uniforme. L'auteur du *Dictionnaire géographique , historique & politique de la Suisse* (5) , dit que le Rhône traverse le lac Léman dans toute sa longueur , qu'il en sort à Genève , & qu'il y conserve seulement sa couleur jusqu'à une certaine distance. On ne peut pas dire proprement que le Rhône traverse le lac Léman dans toute sa longueur. Il s'y jette à l'extrémité du Bas-Vallais , & si à Genève le fleuve qui en sort porte le nom de Rhône , c'est parce que de toutes les rivières qui entrent dans ce lac , le Rhône du Vallais en est la plus considérable à son embouchure. Il en est de même de toutes celles qui entrent dans d'autres lacs , & qui , à leur sortie , prennent le nom de la plus grande des rivières qui s'y sont jettées. Indépendamment du Rhône , plusieurs petites rivières se jettent dans le lac , & entr'autres du côté de la Suisse , la Morge , l'Uine , la Veveysse , la Salance , le Foretey , la Lutrive , la Paudeisse , &c. J'en parlerai dans la description des bords du lac. Il ne se gèle jamais dans les plus grands froids , parce qu'il abonde en sources vives. Il décroît en hiver & croît en été quelquefois jusqu'à dix pieds & davantage. Les neiges fon-

dues des montagnes dans cette saison , grossissent de leurs eaux les ruisseaux & rivières qui viennent s'y décharger. On a observé des *trombes* sur ce lac , ce sont des espèces de vapeurs épaisses qui s'y élèvent de temps à autre , occupent en largeur quinze à vingt toises , à-peu-près autant en hauteur , & qui se dissipent ensuite dans un instant , sans qu'on soit encore suffisamment éclairé sur leurs causes. Il règne dans le fond du lac un vent souterrain , qu'on nomme *Vaudaise* , & qui lorsqu'il fait irruption à la surface , agite dangereusement la navigation.

Un phénomène beaucoup moins rare que les trombes , que nous offre le lac de Genève , est une espèce de flux & reflux qu'on y remarque sous le nom ridicule de *Seiches* ; cette espèce de flux & reflux se trouve d'une part près de l'embouchure du Rhône , ou bien à l'autre extrémité près de l'embouchure de l'Arve , il doit être vraisemblablement produit par la fonte des neiges , conformément au détail exact & sagement raisonné qu'en a fait M. Jallabert , dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences* , année 1742.

La partie du lac du côté de la Savoie offre des montagnes couvertes d'amas de glace & dont la cime semble toucher le Ciel. Le pied de ces montagnes présente une suite d'habitations dans le nombre desquelles il y a des villes & des villages , mais peu agréables par leur construction. Il n'en est pas de même du côté de la Suisse , la situation du lac est ici charmante , un aspect admirable de maisons de plaisance , de villes & de villages , de champs cultivés , de côteaux & de vignobles , y enchante les yeux. En général , le bassin sur lequel le lac roule des eaux pures , légères & argentines , sa profondeur , son étendue , tout concourt à le faire regarder comme un des plus beaux lacs de l'Europe ; il fournit aussi d'excellent poisson & en abondance. Saint Grégoire de Tours dit dans un de (6) ses ouvrages , qu'on pêche dans le lac de Genève , qu'il appelle *Lemmanus lacus* , des truites qui pèsent jusqu'à cent livres. Nous en dirons un mot ailleurs. Les truites de Genève sont très-estimées des *Nafidiens* de Paris : on y en transporte d'affaisonnées & d'un grand prix. Il y en a quelquefois de quarante à cinquante livres. On pêche aussi dans le lac de Genève des perches d'un goût admirable , & entre autres poissons délicats la *Ferrât*. Ce poisson est particulier au lac de Genève , il y en a qui pèsent jusqu'à trois ou quatre livres , mais l'espèce ordinaire est de deux livres : on ne les pêche que dans la belle saison ; ils vont en troupe comme les harengs.

Du temps de Jules-César , le lac Léman ou de Genève séparoit l'Helvétie du pays des Allobroges qui est la Savoie , les deux contrées faisoient alors partie des Gaules. Les Romains nommoient ce lac *lacus Lemanus*. Strabon (7) l'appelle en Grec *λίμνη μεγάλην* ; Ptolomée le nomme *λίμνη* , mot qui signifie proprement un lac ou étang & qui paroît avoir été la racine de *Lemanus*. Lucain dit dans sa *Pharsale* (8) :

Deserere cavo tentoria fixa Lemano

(3) En Allemand *Klafter* , suivant Faesi.

(4) Pline le Naturaliste , Pomponius Mela & Ammien Marcellin ont débité cette fable. Un Moderne , *Merula* , assure même dans sa Géographie (*Parte II. Lib. III. Cap. 9.*) qu'il a vu de ses yeux le Rhône traverser le lac de Genève.

(5) T. II. pag. 24.

(6) *De Gloria Martyrum* , Lib. I. Cap. 76. p. 465 , dans le recueil des Historiens des Gaules & de la France , par les Bénédictins , T. II. Paris 1739. in-fol. fig. Voici les paroles de Grégoire de Tours. *Lemanni lacu , per quem Rhodanus influit , navigium petit. Extenditur autem lacus ille in longi-*

tudinem quasi stadiis quadringentis , latitudine autem stadiis centum quadraginta. Le même Historien , après avoir estimé la longueur du lac Léman , de quatre cent stades , & sa largeur de cent quarante stades , ajoute , d'après des relations , qu'on y pêche des truites qui pèsent jusqu'à cent livres. *In hoc etiam stagno ferunt Trutinarum piscium magnitudinem usque ad centum librarum pondera trutinari.*

(7) Géog. Lib. IV. Ce Géographe dit , en parlant du lac *Larius* , Τῆς Ἀζελίου λίμνης.

(8) Lib. I. vers. 396. *Amstelodami* Elzevir 1658 *cum notis Grotii* , Schreve-
lii , &c.

Ce Poète appelle ici *creux* le lac Léman, à cause de ses concavités & de sa profondeur. Aufone, autre Poète, qualifie (9) *Lemannus*, père du Rhône.

Que rapitur præter Rhodanus genitore Lemanno,

Mais Aufone ne connoissoit apparemment pas la véritable source du Rhône, à moins que pour son excuse, on ne convienne avec son apologiste Merula (10), qu'il a regardé le Rhône comme devant son origine au lac Léman, parce qu'à sa sortie il se montre beaucoup plus considérable qu'il ne l'est à son embouchure.

La manière dont César (11) s'explique, *lacus Lemanus qui in flumen Rhodanum influit*, doit signifier que le Rhône est la décharge du lac Léman. Je ferai grâce au Lecteur de toutes les conjectures débitées par les Modernes sur l'étymologie de ce nom. J'ajoute seulement que dans l'Itinéraire d'Antonin, le nom du lac est *Laufonius*, dans la Table Théodosienne *Lofanone*. Les Romains appelloient ainsi la partie du lac qui voisinoit à Lausanne. La ville de Genève communique aujourd'hui son nom à tout le lac, elle est la plus considérable de celles qui en sont voisines. Les Annales de Saint-Bertin, sous l'an 839, appellent ce lac la *mer du Rhône*, *mare Rhodani*.

Le lac de Genève est aujourd'hui limitrophe de cinq Etats; vers le levant, le couchant & le nord, il touche le pays de Vaud qui appartient au Canton de Berne; au midi, il confine à la République de Vallais; au levant & au midi, il borde le Chablais qui est soumis à la Royale Maison de Savoie, & au couchant le pays de Gex qui est de la France, & Genève; quelques villages du territoire de cette République sont situés au midi, au levant & au couchant de ce lac.

Je vais nommer les principaux endroits qui bordent le lac de Genève, relativement à la Suisse. J'abandonne la description de l'autre partie aux Curieux de la Savoie. Je commencerai par le village de *Saint-Gingo* ou *Saint-Gingoulph* qui est à l'extrémité du Bas-Vallais dans le Gouvernement de Monthey sur la frontière du Chablais. Près de Saint-Gingo, la petite rivière de Morgia ou Morge se jette dans le lac de Genève; elle sépare le Bas-Vallais du Chablais. J'ai parlé plusieurs fois du village de Bouveret à l'embouchure du Rhône dans le lac, ce fleuve divise ici le Vallais du Canton de Berne. Depuis cette limite jusqu'à Seligny qui appartient à la ville de Genève, tout fait partie du pays de Vaud soumis au Canton de Berne; c'est la partie la plus délicieuse du lac. Je trouve sur ses bords depuis l'embouchure du Rhône, le torrent la *Bay* ou le *Bay* qui vient s'y précipiter, puis celui de l'*Eau froide* au-dessous du village de *Neuville* ou *Noville*, qui est dans le mandement d'Aigle. Il ne faut pas confondre cet endroit avec la petite ville de Villeneuve du bailliage de Vevay; elle est à la tête du lac de Genève, on la croit être le *Penni lucus* des Anciens. Il y a à Villeneuve une très-belle pêche de truites dont on tire une grosse rente. On passe depuis Villeneuve la petite rivière de Linier, puis paroît dans le lac le château fort de Chillon (*) qui est du bailliage de Vevay & qui a communication avec la terre ferme au moyen d'un pont-levis. Je trouve en m'avancant le long du lac les

villages de Colonge, de Moutru ou Montreux & de Clarens (**), le château de Chatelard ou Chatelar, la petite ville de la Tour de Peils, en latin *Turris Peliana*, & la jolie petite ville de Vevay (***) ; la *Vevayse* ou *Veveysz*, autrement *Vevese*, torrent impétueux qui descend du Comté de Gruyère, Canton de Fribourg, se jette dans le lac de Genève près de la ville de Vevay, & cause souvent de grands dommages. La Uine, petite rivière au-dessus de Vevay, entre aussi dans le lac. On trouve après Vevay, *Glerolle* (****), ancienne Tour d'un château ruiné, qu'on voit sur un haut rocher, au bord du lac de Genève, dans la paroisse de Saint-Saphorin, bailliage de Lausanne. Saint-Saphorin, petite ville sur une hauteur au bord du lac, est au-dessus de Glerolle. Je passe ensuite à la jolie petite ville de Cuilly (*****) ou Cully, dans la paroisse de Villette, même bailliage de Lausanne, elle est célèbre par un des meilleurs vignobles de tout le pays de Vaud: je continue ma route & j'arrive à la paroisse de Villette, l'une des plus étendues du pays de Vaud, dans le val de la Vaux, en Allemand *Ryf-thal*, & dans le bailliage de Lausanne, elle est renommée par la bonté de ses vignobles. La petite rivière dite le *Flon de Villette* porte le nom de ce village, elle entre aussi dans le lac de Genève. La petite ville de Lutri, située sur le lac, dépend encore de cette paroisse; dans la proximité de Lutri la petite rivière nommée Lutrive se jette dans le lac. Je trouve ensuite les hameaux de Pandex & de Port de Pully, puis le château & le village d'Ouchi (*****), autrement Rive, qui sont de la paroisse de la ville de Lausanne. A Ouchi, la petite rivière la Varchère entre dans le lac de Genève. La Maladière, autre petite rivière qui traverse Lausanne, passe au hameau de Vidy ou Widy & se jette aussi dans le même lac.

Entre Saint-Sulpi, (autre village sur le lac dans le bailliage de Lausanne) & Preveranges, la Venoge a son embouchure dans le lac, elle prend sa source à une petite lieue au-dessus du village de l'Île dans le bailliage de Morges; le village de Preveranges est du même bailliage & dans la paroisse de Lonay. Vient ensuite la ville de Morges (******) avec son château Ballival. On y a établi un port assez spacieux pour mettre une centaine de barques à l'abri des vents; on y a aussi construit un quai & des halles, & ce seul ouvrage fait prospérer cette ville, en ce qu'il la fait servir d'entrepôt aux marchandises qui passent par la Suisse en France ou qui en viennent. Cette route est très-fréquentée. On jouit à Morges d'une vue admirable: cette ville seroit encore plus florissante s'il y avoit un grand chemin établi de-là à Yverdon; ce chemin seroit la communication des deux lacs, & serviroit pour le transport des marchandises lourdes qui prennent insensiblement d'autres routes. La Morge, petite rivière, se jette dans le lac auprès de Morges. A trois quarts de lieue de cette ville, vers le couchant, sur une langue de terre qui s'avance dans le lac de Genève presque au milieu du pays de Vaud où il croît un vin excellent, dans la paroisse Etoi, bailliage de Morges, on trouve le château & la petite ville de Saint-Prex ou Saint-Prez, en latin *Sancti Protasii Oppidum*; avant que d'y arriver,

(9) Narbonis elog.

(10) Parte II. Lib. III. Cap. X. Voyez aussi Plantin *Helvetia antiqua & nova*, Cap. XII. p. 22, & Cap. XIV. p. 24-25 in *Thefauro Helveticæ historia*.

(11) *Lib. I. Bell. Gall. M.* d'Anville dit dans sa notice des Gaules (p. 406.) qu'on pourroit être tenté de croire que le nom de Léman est appellatif, & dérive d'un terme semblable au *λίμνα* ou *λίμνη* des Grecs. Car il y a des termes qui se trouvent être communs à des Nations différentes.

(*) PLANCHE I.

(**) PLANCHE 156.

(***) PLANCHES 126, 144.

(****) PLANCHE 3.

(*****) PLANCHES 7 & 9.

(*****) PLANCHES 3 & 6.

(******) PLANCHE II.

on passe par le village de Lulli. Celui de Buchillon, de la paroisse Allaman, est entre Saint-Prex & le village de Perroy où il y avoit autrefois un Prieuré de Bénédictins; tout ce district offre d'excellens vignobles. Au-dessus de Perroy sont le château & le village Allaman ou Aleman, en latin *ad Lemanum*; près de cet endroit, la rivière l'Aubonne, mal appelée *Allaman*, se jette dans le lac Léman ou de Genève; ce village est à une lieue de Rolle dans le bailliage d'Aubonne. J'arrive à la petite ville de Rolle, en latin *Rotulum*, ayant titre de Baronnie & un château. Elle est très-agréablement située au bord du lac, dans l'endroit où il s'avance dans les terres & fait un enfoncement considérable, tellement que c'est à-peu-près le lieu de sa plus grande largeur. Rolle est environnée de vignobles très-estimés & de jardins; elle est dans le bailliage de Morges. La petite rivière de Mont se jette dans le lac près de Rolle. Je trouve sur la Carte la petite rivière de la Thuillière qui traverse la Baronnie de Rolle & qui entre dans le lac de Genève. On va de Rolle aux villages de Rossey & de Bursinel, qui sont encore du Bailliage de Morges. A Bursinel, il y a un château dont le Seigneur, de la Maison de Sacconay, est vassal du Baron de Rolle. On trouve ensuite le château & le village de Dully ou Doule. C'est ici où finit vers le couchant le district de la Côte si fameux dans les Cantons de Berne & de Fribourg par ses vignobles; ce district commence au pont d'Allaman sur l'Aubonne. On passe de Dully au village de Promontou ou Promonthouse, qui est du bailliage de Nyon, dans la Baronnie de Prangin, à l'endroit où la petite rivière Scrine, autrement la Promenthouse, se dégorge dans le lac de Genève: on vient de-là au hameau Sadel ou Sade, puis à l'ancienne ville de Nyon où il y a un château Ballival. La petite rivière Assé se jette dans le lac au-dessus de Nyon, elle descend des montagnes voisines de Saint-Sergues. Du bailliage de Nyon dépendent aussi le château & le village de Crans, qui sont dans la paroisse de Craffy & limitrophes de la Seigneurie de Seligny ou Celigny qui appartient à la République de Genève. Entre Nyon & Seligny, on trouve la petite rivière de Boiron qui entre dans le lac. En sortant de la Seigneurie de Seligny qui est sur le lac, on rentre dans le Canton de Berne, & on passe au village de Founex ou Faulnex qui est du bailliage de Nyon dans la paroisse de Coppet: on arrive ensuite à la petite ville de Coppet, qui est à deux lieues de Genève sur

le lac de ce nom. On y voit un très-beau château ayant titre de Baronnie; Coppet est du bailliage de Nyon. Dans son voisinage croît le meilleur vin rouge du pays de Vaud, & en même-temps le vin blanc le moins estimé. De cette Baronnie dépendent les villages de Tancy & de Mie le long du lac; ce dernier est limitrophe du pays de Gex qui appartient à la France, & dans lequel est au bord du lac la ville de Verfoy, fameuse par son port. La petite rivière de Verfoy se jette ici dans le lac. La Baronnie de Gex s'étend le long du lac jusqu'au territoire de Genève. Cette République possède même une Seigneurie enclavée dans cette Baronnie & qui est aussi sur le lac, c'est celle de Gentoud ou Genthod avec le village du même nom, à près d'une lieue de Genève; cette Seigneurie est du mandement de Jussy; elle a dans sa dépendance le village le *Creux de Gentou*, où il y a un petit port. Depuis la paroisse de Morillon où commence la banlieue de Genève, en sortant du pays de Gex jusqu'à la capitale de la République, on ne voit que maisons de campagne. La situation (12) de Genève est non-seulement favorable au commerce & à l'affluence des denrées, mais elle présente, avec ses environs, un tableau des plus agréables à la vue. Les bornes mêmes de son petit territoire qui s'étend sur les deux bords du lac & sur le Rhône, ont contribué à son embellissement, en concentrant dans un petit espace les efforts de la culture & les dépenses de la décoration. Des Citoyens que le négoce avoit enrichis dans les pays étrangers, sont revenus avec empressement dans leur patrie, & ont orné son sol de belles maisons de campagne, de jardins & de plantations, dont le charmant coup-d'œil contraste avec la culture languissante & l'épuisement visible des terres voisines de la Savoie.

Le passage du Rhône au-dessous du lac Léman & le voisinage de cette petite mer poissonneuse, doivent avoir occasionné dans des temps fort anciens, l'établissement de quelques chaumières de pâtres & de pêcheurs dans cette île & sur cette colline qu'occupe aujourd'hui la ville (*) de Genève, appelée *Geneva* par les Romains, & *Gebenna* dans le moyen âge. Je détaillerai à son article l'étendue de son territoire tant sur les deux bords du lac que le long du Rhône. Je dirai seulement ici qu'avant d'arriver de Morillon à Genève, on passe au village de Pregny qui appartient à la France.

L A C D E Z U R I C H .

CE lac, appelé par Walafride (1) Strabon historien du neuvième siècle, & dans les anciennes Chartes *lacus Turicinus*, du nom de *Turicum* sous lequel Zurich étoit alors désigné, ne porte celui de *lacus Tigurinus* que depuis le commencement du seizième siècle. Glaréan, du Canton de Glaris, s'avisa alors le premier de nommer *Tigurum* la ville de Zurich qui jusqu'à lui avoit été appelée *Turicum*, ou par corruption *Turegum* ou *Duregum*. Ce Poète n'étoit pas profond dans les antiquités, il vouloit donner Zurich pour la capitale du *Pagus*

Tigurinus, si célèbre dans l'histoire Romaine. Cette idée lui fit naître celle de la nommer *Tigurum*, quoique ce nom ne se trouve sur aucun monument, ni dans aucun Auteur antérieur à Glaréan. Dès le douzième siècle, Otton, Evêque de Fribingen, oncle maternel de l'Empereur Frédéric Barbe-rouffe, dans l'éloge qu'il a fait de Zurich, dit (2) qu'on lisoit sur la porte de cette ville

Nobile Turegum multarum copia rerum.

Il la place dans les gorges des montagnes du côté de l'Italie,

(*) PLANCHES 2, 8, 11, 12, 19, 76 & 134.

(12) Di&. Géog. Hist. & Pol. de la Suisse. T. I. p. 215 & 242.

(1) *Vita beati Galli Cap. IV. pag. 145, apud Goldastum inter scriptores Rer. Alamannicar. T. I. Parte II. Francofurti 1661 in-fol. Voici le texte: (Venerunt infra partes Alamannie, ad fluvium, qui Lindimacus vocatur, juxta quem ad superiora tendentes pervenerunt Turicinum).* Ratpert, Moine de Saint-

Gall, qui vivoit à la fin du neuvième siècle, parle aussi du *lacus Turicinus*. (*de Casibus Monasterii S. Galli Cap. I. p. 1. apud Goldast, ibid. T. I. Parte I,*) &c.

(2) *De Gestis Friderici I. Imperatoris, Lib. I. Cap. VIII. pag. 412, apud Urbsium inter Germanie Historicos illustres, T. I. Francofurti ad Moenum 1670, in-fol.*